



***GROUPE LE PONT NEUF est une école laïque regroupant le préscolaire, le primaire et le collège.
Il est situé à Cocody Angré Bèssikoi près de la Cité Diaspora.***

FICHE DE RENSEIGNEMENT MATERNELLE ET PRIMAIRE

FRAIS DE SCOLARITE ET MODALITE DE PAIEMENT

Début des inscriptions et réinscriptions : Avril 2023

Droit d'inscription et Modalité de Paiement de la scolarité (voir l'administration)

NB:

- **Toute scolarité entamée est due et non remboursable**
- **Les paiements se font au plus tard le 05 du Mois**
- **L'inscription à la cantine et au transport se fera avant la rentrée des classes**
- **Uniquement les élèves à jour de leur scolarité ont droit au transport et à la cantine**
- **Tout défaut de paiement dans le délai convenu entraîne l'arrêt immédiat de la prestation**

L'inscription se fera par l'acquittement du droit d'inscription et du 1er versement

CONDITIONS D'ADMISSION

1-Maternelle

- **Toute Petite Section (TPS) : 2ans révolu**
- **Petite Section (PS) : 3ans révolu**
- **Moyenne Section (MS) : 4 ans révolu**
- **Grande section (GS) : 5 ans révolu**

2-Primaire

CP :6 ans révolu

Un test d'entrée au CM2 pour les nouveaux élèves

DOSSIERS POUR LA MATERNELLE ET LE PRIMAIRE

- **01 Certificat de vaccination (Institut d'Hygiène)**
- **01 Fiche de responsabilité parentale (à retirer à l'école)**
- **01 Fiche d'inscription (à retirer à l'école)**
- **01 Extrait de Naissance original**
- **06 Photos d'identité en couleur**

**NB** : Pour le Primaire ajouter :

- Le relevé de notes de la classe précédente, une fiche scolaire et le N° matricule
Pour les élèves venant d'autres écoles.
- L'Ecole établie une communication permanente avec les parents par SMS, par appel téléphonique, par WhatsApp, par la plateforme Academy System et par cahier de correspondance.

REDUCTION : 10% de réduction est appliqué sur la scolarité du 3^{ème} enfant inscrit.

TENUES SCOLAIRES POUR LA MATERNELLE ET LE PRIMAIRE**1-Maternelle** : 2 tenues**2-Primaire** :

- **Filles** :
 - 2 robes à petits carreaux bleu et blanc dépassant les genoux sans fantaisie frappées du logo
 - 2 paires de chaussures fermées
- **Garçons** :
 - 2 culottes, 2 chemises ou polo kaki frappés du logo
 - 2 paires de chaussures fermées

LES TENUES SCOLAIRES SONT EN VENTES AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT

HEURES DE COURS - TRANSPORT - CANTINE**1-Heures de cours**

| Maternelle | Primaire |
|------------------------|------------------------|
| Matin :8h-11h30mn | Matin : 7h30mn-12h00 |
| Après-midi : 14h-16h00 | Après-midi : 14h-16h00 |

2-Cantine : Maternelle et Primaire (voir l'administration pour les tarifs)

L'école dispose d'une cantine pour permettre aux élèves de se restaurer sur place à la pause méridienne.

NB :

- l'abonnement à la cantine est annuel.
- Tout désistement à la cantine doit se faire par courrier adressé à la Direction Générale.
- Une pénalité de 30% est néanmoins appliquée sur le montant restant à devoir au moment du désistement.
- Toute période entamée est intégralement due, quel que soit le nombre de jours de cours.

3-Transport (voir l'administration pour les tarifs)



Tableau des différentes zones

| | |
|---------------|---|
| ZONE A | GESTOCI, CHU, BELLE COTE, ROSIERS P5&P6, ST VIATEUR, MANDELA, ARCADES 1&2, SOLEIL2 |
| ZONE B | 7 ^e TRANCHE, TERMINUS 81/82, PETRO IVOIRE, ANGRE CHÂTEAU, 22 ^e ARRONDISSEMENT, CNPS, PALMERAIE, ATTOBAN, BONOUMIN |
| ZONE C | DOKUI, AGHIEN, II PLATEAUX SOCOCE, RIVIERA II, RIVERA III |

NB :

- l'abonnement au transport est annuel.
- Tout désistement doit être signalé par courrier adressé à la Direction Générale. Cependant, le montant de l'abonnement reste dû.
- Toute période entamée est intégralement dû, quel que soit le nombre de jours de cours.